



Les tarifs du régime public en vigueur le 1er juillet 2007

Adultes de 18 à 64 ans ou Personnes de 65 ans ou plus ne recevant aucun SRG (0 %)							
Tarifs en vigueur avant et après le 1er juillet 2007							
À la pharmacie						Lors de la déclaration des revenus	
Franchise mensuelle		Coassurance mensuelle		Contribution mensuelle maximale		Prime annuelle	
Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
12,10 \$	14,10 \$	29 %	30 %	73,42 \$	75,33 \$	De 0 \$ à 538 \$	De 0 \$ à 557 \$
+ 2,00 \$ par mois		+ 1,0%		+ 1,91 \$ par mois		Hausse maximale de 19 \$	

En résumé :

Franchise annuelle estimée : 169.20\$ par adulte

Remboursement : 70%

Contribution annuelle maximum (après c'est 100%) : 903.96\$

Prime annuelle (payable sur rapport d'impôt) : 557\$ par adulte

Prime annuelle totale pour année 2007 : 547.50\$ par adulte
(Ce coût représente 6 mois à 538\$ et 6 mois à 557\$)

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site :
<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurancemedicaments/tarifs.shtml>